

DÈS LE 3 JUIN,

des restrictions de stationnement seront placées sur l'avenue de la Paix, l'avenue Blanc, le parking du Reposoir, la rue de Lausanne (n° 137 à 147) et la rue Rothschild.

DÈS LE 7 JUIN,

la police et ses partenaires débiteront leurs opérations de mise en place de différents dispositifs.

DU 7 JUIN AU 17 JUIN INCLUS,

il faudra s'attendre à des perturbations de trafic sur la rive droite.

Des déviations de circulation seront mises en place.

Les artères suivantes ne seront accessibles qu'aux ayants droit et aux participants à la conférence de l'OMC : *l'avenue de la Paix, le chemin des Mines.*

Parkings

Les parkings suivants ne seront accessibles qu'aux abonnés : *Parking OMM, Parking JTI, Parking Biotech et Parking P+R Sécheron.*

DU 8 JUIN À 4H00 AU 16 JUIN À 4H00,

les arrêts TPG suivants seront supprimés :

Genève-Sécheron-Gare, Jardin Botanique, Perle du Lac.

Pour plus de détails, veuillez consulter www.tpg.ch ou composer le **00800 022 021 20**.

Pour répondre aux questions de la population, la ligne

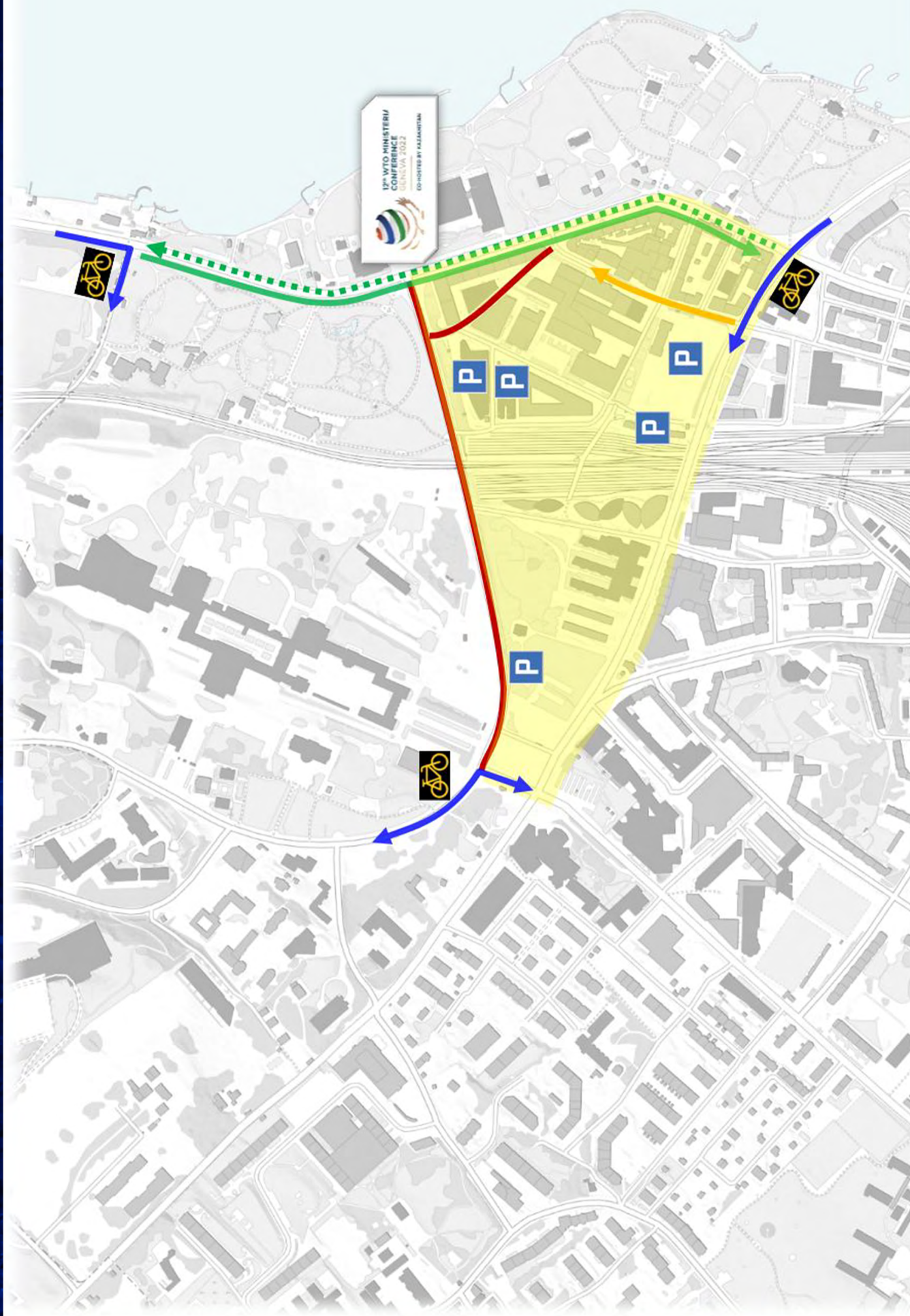
INFO-POLICE 0800 902 456

sera ouverte

du mardi 7 au mercredi 15 juin 2022

de 9h00 à 17h00.

La police vous prie de vous conformer à ses instructions
et vous remercie d'avance de votre collaboration.



- Perturbations et interruptions temporaires (du 7.06 au 17.06 inclus)
- Flux garanti (cycles exceptés)
- OMC et ayants droit autorisés (du 08.06 à 9h au 16.06 à minuit)
- Interruptions temporaires
- Accès autorisé aux parkings uniquement pour les ayants droit
- Sens unique
- Déviations cycles